

# Au bal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 21

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186427>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : un an . . . . 4 fr. —  
          six mois . . . 2 fr. 50  
TRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
La ligne ou son espace, 15 c.  
—  
Pour l'étranger, 20 cent.

### Glanures vaudoises.

*Les salines de Bex, à l'origine.* — L'établissement des salines doit son origine à la découverte, faite, dans le milieu du 16<sup>me</sup> siècle (1554), des sources salées, près de Bex. Le gouvernement de Berne l'acheta en 1685, pour le prix de 104,000 francs d'une famille Zobel, d'Augsbourg, qui les avait exploitées pendant près de 150 ans.

Cette exploitation consistait à réunir les filets d'eau salée et à leur faire subir les opérations usitées dans les établissements de ce genre, pour en obtenir le sel. Des travaux considérables furent faits dans l'intérieur de la montagne soit pour prévenir la perte des filets d'eau déjà découverts, soit pour en chercher de nouveaux, soit aussi dans l'espoir d'arriver à la masse de sel gemme d'où l'on présumait que les eaux filtrées tiraient leur salure.

Jusqu'en 1823 on n'exploita donc que l'eau salée par l'évaporation. Mais M. de Charpentier, directeur des Salines, eut l'idée de rechercher la roche salée elle-même et la trouva. Il put constater l'existence d'une masse de roc salé, offrant un volume de 50,400,000 pieds cubes.

Néanmoins, le produit de nos salines ne suffisant pas à notre consommation, un nouveau traité fut passé avec la France pour la fourniture annuelle de 10,000 quintaux.

### Au bal.

Nous avons publié il y a quelques semaines un article intitulé : *Danses et danseurs*, qui a donné l'idée à un de nos abonnés de nous communiquer les lignes suivantes, qui intéresseront sans doute bon nombre de jeunes lecteurs :

« Dans un bal, l'étiquette veut que le maître de la maison, s'il danse encore, ou ses fils, fassent danser au moins une fois toutes les dames ou jeunes filles qui dansent encore. C'est une absolue règle de convenance, à laquelle on ne peut se soustraire.

D'un autre côté les danseurs doivent leur première invitation à la maîtresse de la maison et à ses filles ; et comme tout le monde ne peut danser en même temps avec la même personne, ils prennent rang et vont ensuite inviter les autres personnes, en commençant naturellement par celles chez lesquelles ils sont reçus.

Le jeune homme s'incline et fait ainsi son invitation :

— Puis-je espérer, Mademoiselle ou Madame, que vous voudrez bien me faire l'honneur de danser avec moi ce quadrille ou cette valse ? etc.

La jeune femme ou jeune fille répond sans se lever, mais en s'inclinant légèrement, si elle est libre : — Avec plaisir, Monsieur. Et si elle est engagée : — Je suis désolée de vous refuser, Monsieur, mais j'ai déjà promis.

Inutile d'ajouter qu'une jeune fille, dans un bal, n'a pas le droit de faire un choix, qu'elle doit accepter indistinctement tous ceux qui se présentent à elle et que lorsqu'elle a refusé sous prétexte de fatigue, non seulement elle ne peut pas danser cette danse là avec personne, mais même les autres danses de la soirée entière lui sont interdites.

La danseuse garde à la main son mouchoir, qu'elle rend le plus petit possible, et qu'on ne porte plus étalé comme autrefois, et son éventail, s'il n'est pas suspendu à un ruban accroché à la taille, comme cela est si fort d'usage depuis quelques années.

Les bouquets se portent au corsage, et plus à la main.

Le mouchoir et l'éventail doivent être tenus par la main qui s'appuie sur l'épaule droite du danseur ; l'autre main placée dans celle du cavalier, doit tomber très bas et relève l'extrême bout de la robe. Cette précaution est entièrement utile dans les bals nombreux pour éviter les accrocs, les déchirures et même les chutes.

Quelques femmes ont le savoir de donner à ce petit mouvement une grâce infinie.

Aussitôt que les premières mesures de la danse se font entendre, le jeune homme va chercher la danseuse qu'il a choisie d'avance ; arrivé devant elle, il s'incline profondément. Elle se lève aussitôt de sa chaise et prend le bras droit, n'y aurait-il qu'un pas à faire pour atteindre l'endroit où ils doivent danser.

C'est toujours le bras droit du cavalier qui entoure la taille de la danseuse.

Il est de très mauvais goût de serrer celle-ci en dansant, et il est particulièrement disgracieux de la tenir trop éloignée.

La danse finie, le danseur reconduit sa danseuse à sa place, en lui offrant le bras droit comme au

départ; avant de la laisser asseoir, il s'incline profondément et elle de son côté le salue, non par une simple inclination de tête, mais par une profonde révérence.

Un jeune homme ne doit jamais danser plusieurs fois de suite avec la même personne, ni plus de trois fois en tout dans la même soirée; agir autrement, à moins que ce ne soit avec sa fiancée, serait faire une chose qui n'est pas admise.

Les danseuses ne doivent pas se déganter, pas plus pour manger quelque chose au buffet que pour une raison de chaleur. Les jeunes gens ne le feront pas davantage; et ces derniers éviteront tout signe de familiarité ou d'intimité; dans aucun cas ils ne porteront l'éventail ou le mouchoir de leur danseuse, ils ne leur parleront pas à l'oreille, ils ne leur serreront pas la main.

Mais, s'il est inconvenant de causer trop ou d'une certaine façon, il serait gauche de ne pas le faire du tout.

Lorsque le jeune homme a été agréé par sa danseuse pour le quadrille, il doit se mettre immédiatement en quête d'un vis-à-vis et en être sûr longtemps avant que les premières mesures se soient fait entendre.

En arrivant dans une fête on va serrer la main du maître ou de la maîtresse de maison, qui, en général, se tiennent tous deux à l'entrée d'un des premiers salons, puis on s'avance et l'on se case un peu comme on le désire.

Tout le temps de la soirée, la maîtresse de maison doit circuler, s'occuper de ses invitées, voir si rien ne leur manque, si elles s'amusent, les prévenir que telle ou telle de leurs amies intimes est dans une autre pièce; leur demander si elles n'auraient pas plaisir à aller causer un instant avec elles, et une foule d'autres détails, qui ne sauraient échapper à une femme intelligente.

Au maître de la maison, de son côté, incombe le soin de s'occuper de ses invités, de surveiller le service du buffet et des rafraîchissements, d'aller jeter un coup d'œil au vestiaire, etc.

La mode aujourd'hui, est de partir d'un bal le plus mystérieusement possible, sans même prévenir le maître et la maîtresse de maison qu'on est dans ce cas dispensé d'aller saluer.

Mais qu'on ait assisté à une fête ou non, on doit une visite de remerciements dans les huit jours.

#### Le docteur et les parasites.

Si l'on en croit la docte histoire,  
Chez les Grecs et chez les latins,  
Au beau temps où l'on savait boire  
Sans trop s'inquiéter des destins,  
Il existait des hypocrites  
Sachant l'art de vivre d'autrui;  
On les appelait parasites.  
Il en est encore aujourd'hui,  
Car cette race est immortelle.  
On a beau les chasser.... gaîment  
Ils s'en reviennent de plus belle,  
Avec le même acharnement.  
Si vous voulez une recette  
Pour empêcher que sans façon

Cette gent par trop indiscreète,  
N'envahisse votre maison,  
Je vous le dis en conscience,  
Lecteurs, il n'est qu'un seul moyen,  
C'est la ruse, utile science,  
Les autres trucs ne valent rien.  
Pour vous en donner une preuve,  
Je veux ici vous raconter  
Une histoire qui n'est point neuve,  
Mais que l'on peut toujours citer.

Certain disciple d'Hippocrate,  
— Je ne vous dis pas de quel lieu,  
Car nul récit ne le relate —  
Avait un fameux « cordon bleu. »  
Cette reine de la cuisine,  
Préparait des plats excellents,  
Perdreau, faisan et bécassine,  
Turbot et saumon succulents.  
Chacun connaissait son adresse,  
Tous les gourmands de la cité,  
Faisaient assaut de politesse  
Chez ce docteur de qualité.  
Celui-ci, d'ailleurs fort bon homme,  
Accueillait bien les amateurs  
Et sa table, n'était, en somme,  
Qu'un grand cercle d'adulateurs.  
D'abord, il prit goût à la chose,  
Quelque temps il s'en amusa;  
Mais l'épine est près de la rose !...  
Bref à la fin il s'en lassa.  
Comme les monarques despotes  
Il voulut faire un coup d'Etat,  
Mais le diable, c'est que ses hôtes  
N'avaient à craindre aucun éclat,  
Car, hélas! pour comble de peine,  
Sa femme opposait son veto;  
L'homme va, la femme le mène ! ...  
Il dut y renoncer bientôt.  
Pourtant en cette conjoncture  
Point il ne se découragea,  
Et pour terminer l'aventure,  
Voici ce qu'il imagina :  
Un soir comme on était à table,  
Chacun buvant à sa santé,  
Prenant l'air digne et respectable  
D'un vrai docteur de Faculté :  
« Messieurs, dit-il, un cas très grave  
« Loin de vous m'appelle ce soir ;  
« Le médecin est un esclave  
« Qui ne connaît que son devoir.  
« Un mal effrayant, mal horrible,  
« Qui nous arrive d'Orient,  
« Le choléra, fléau terrible !  
« A foudroyé un mien client.  
« Je vais en faire l'autopsie,  
« Mais j'aurai bientôt terminé  
« Et je reviendrai, sur ma vie,  
« Avec vous finir mon dîner. »  
Il sort, laissant nos parasites  
Frappés par l'appréhension,  
Car ces festoyeurs sybarites  
Redoutaient la contagion.  
Bientôt chacun quitte la place  
En prétextant ceci, cela ;  
Ce fut un spectacle cocasse  
Que la fuite de ces gens-là.  
Quand le docteur, fier de sa ruse,  
Rentra dans son salon désert,  
Il trouva sa femme confuse  
Face à face avec son couvert.

MARC SENSO.